

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Pôle judiciaire  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 9762 du 7 octobre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1420155S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 91514 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325290S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> novembre 2014:

**Etienne, Xavier** Nigend : 145 542 Numéro de livret de solde : 8 004 826

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> novembre 2014:

**Abadie, Anthony** Nigend : 237 730 Numéro de livret de solde : 6 625 205

**Spani, Yoni** Nigend : 231 316 Numéro de livret de solde : 8 085 226

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> novembre 2014:

**Longe (Rodriguez), Sandrine** Nigend : 159 580 Numéro de livret de solde : 8 021 380

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 octobre 2014.

*Le général de division,  
commandant le pôle judiciaire  
de la gendarmerie nationale,  
J. HÉBRARD*